

COSME

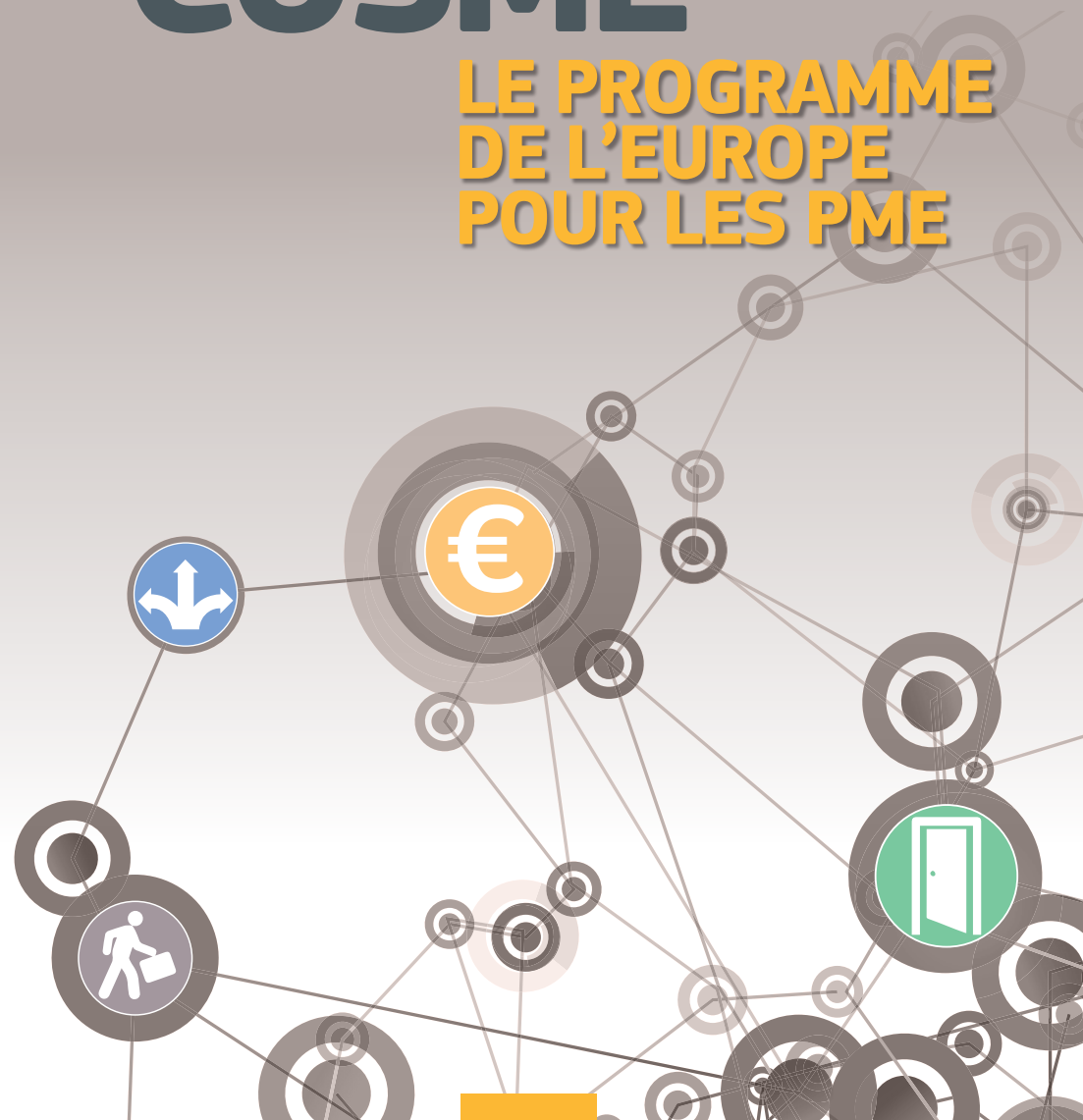
LE PROGRAMME DE L'EUROPE POUR LES PME

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
ec.europa.eu/growth/smes/cosme

 EU Internal Market,
Industry, Entrepreneurship
and SMEs
 @EU_Growth

COSME

LE PROGRAMME
DE L'EUROPE
POUR LES PME



COSME

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, totalisant 85 % de l'ensemble des créations d'emplois. La Commission européenne entend promouvoir l'entrepreneuriat et améliorer l'environnement des PME, afin d'aider celles-ci à exploiter pleinement leur potentiel dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui.

ACCÈS AU FINANCEMENT



L'un des principaux objectifs de **COSME** est de fournir aux PME un accès amélioré au **financement** dans les différentes phases de leur cycle de vie: création, expansion ou transfert d'entreprise. Pour atteindre cet objectif, l'UE mobilisera des prêts et des investissements en capital pour les PME.

- Par l'intermédiaire de la **facilité «garantie des prêts»**, le programme fournira des garanties et des contre-garanties aux institutions financières (par exemple, sociétés de garantie, banques, établissements de crédit-bail) afin qu'elles puissent offrir plus de prêts et de financement par crédit-bail aux PME. Grâce à COSME, de 220 000 à 330 000 PME devraient bénéficier d'un financement d'une valeur totale comprise entre 14 et 21 milliards d'euros.
- Avec la **facilité «capital-risque» pour la croissance**, le programme fournira du capital aux fonds qui investissent dans les PME principalement au stade de l'expansion et de la croissance. La facilité devrait aider entre 360 et 560 entreprises à bénéficier d'investissements en capital, avec un volume total investi compris entre 2,6 et 4 milliards d'euros.

ACCÈS AUX MARCHÉS



COSME apporte un soutien aux entreprises européennes afin qu'elles puissent tirer parti du **marché unique** et exploiter au mieux les débouchés offerts par les **marchés internationaux**.

COSME finance le réseau **Enterprise Europe Network (EEN)**, qui comprend plus de 600 organisations membres dans plus de 50 pays. Sa mission est d'aider les PME à trouver des partenaires commerciaux et technologiques, à comprendre la législation de l'UE et à accéder au financement de l'UE.

COSME finance également des outils web spécifiquement conçus pour le développement des entreprises tels que **Your Europe Business Portal** ou le **SME Internationalisation Portal (Portail d'internationalisation des PME)**. Le premier fournit des informations pratiques en ligne pour les entrepreneurs qui veulent développer leurs affaires dans un autre État membre. Le second met l'accent sur les mesures de soutien aux entreprises qui souhaitent développer leur activité hors d'Europe.

COSME finance les **services d'assistance aux PME** en matière de droits de la propriété intellectuelle (DPI) grâce à des **Helpdesks** actifs pour des zones géographiques comme l'Association des Nations des pays du Sud-Est Asiatique (ASEAN), la Chine ou le Mercosur. Ces helpdesks proposent des conseils et un soutien aux PME européennes qui éprouvent des difficultés à appréhender les questions liées aux DPI, aux normes ou aux règles des marchés publics dans ces régions.

Le programme apporte également une assistance financière au **Centre de coopération industrielle UE-Japon**. Ce centre promeut toutes les formes de coopération en matière industrielle, commerciale et d'investissement entre ces deux partenaires. Il diffuse des informations sur la manière de pénétrer le marché japonais ou favorise les échanges d'expériences et de savoir-faire entre les entreprises européennes et nippones.

S'étendant sur la période 2014-2020 et doté d'un budget de 2,3 milliards d'euros, **COSME** est le programme de l'UE pour la **compétitivité des entreprises et des PME**. COSME soutiendra les PME dans les domaines suivants:

- faciliter l'accès au financement,
- soutenir l'internationalisation et l'accès aux marchés,
- créer un environnement favorable à la compétitivité,
- encourager la culture d'entreprise.

COSME est un programme mettant en œuvre le Small Business Act (SBA) qui reflète la volonté politique de la Commission de reconnaître le rôle central des PME dans l'économie de l'UE.

CRÉER DE MEILLEURES CONDITIONS-CADRES POUR LA COMPÉTITIVITÉ



COSME appuie les actions visant à améliorer les **conditions-cadres** dans lesquelles opèrent les entreprises, notamment les PME, en réduisant les charges administratives et réglementaires inutiles. Ces actions ont en particulier pour objectifs de mesurer l'impact de la législation de l'Union sur les PME, de mettre en place une réglementation intelligente et favorable aux entreprises et d'ancrer le principe «Think Small First» (priorité aux PME) dans l'élaboration des politiques au niveau national et régional.

COSME soutient l'émergence d'**industries compétitives** à fort potentiel de marché, en aidant les PME à adopter de nouveaux modèles commerciaux et à s'intégrer dans de nouvelles chaînes de valeur. Le programme complète les actions des États membres dans des domaines à fort potentiel de croissance tel que le secteur du tourisme.

COSME encourage le développement de clusters (regroupements d'entreprises) d'**envergure mondiale** dans l'UE, en favorisant leur excellence et leur internationalisation, et en mettant l'accent sur la coopération intersectorielle, notamment à l'appui des industries émergentes. Le programme vise également à accélérer la numérisation du monde des entreprises et à promouvoir les compétences électroniques et le leadership en ligne.

ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT



COSME soutient la mise en œuvre du **plan d'action «Entrepreneuriat 2020»** par l'intermédiaire d'un large éventail d'activités. Parmi celles-ci figurent notamment les échanges de mobilité, la recherche, la diffusion des meilleures pratiques dans des domaines tels que l'éducation à l'entrepreneuriat, le tutorat ou le développement des services d'orientation et de soutien pour les entrepreneurs nouveaux et potentiels, y compris à destination des jeunes, des femmes et des personnes plus âgées.

Erasmus pour jeunes entrepreneurs est ainsi un programme d'échanges transfrontaliers qui vise à aider les jeunes et futurs entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires pour diriger et faire prospérer une petite entreprise, en travaillant aux côtés d'un entrepreneur chevronné dans un autre pays pendant un à six mois. Il permet aux participants de développer leur savoir-faire et favorise les échanges transfrontaliers de connaissances et d'expériences entre entrepreneurs.

COSME met spécifiquement l'accent sur l'**entrepreneuriat numérique** afin d'aider les entreprises européennes à gérer leur transformation dans ce domaine. Elles peuvent par conséquent bénéficier pleinement des nouveaux débouchés qui s'ouvrent à elles et qui sont vitaux pour leur compétitivité et leur croissance.